

*Baccalauréat universitaire en théologie*  
*Bachelor of Theology*  
**Examen final en Histoire/Sciences des religions**

1. Il s'agit d'un examen écrit de 4 heures ou d'un oral de 30 minutes.
2. L'examen porte sur le champ de la deuxième religion étudiée, et déterminé d'entente avec le professeur.
3. Les modalités précises de l'examen seront fixées d'entente avec le professeur concerné.
4. L'examen porte sur une question ou problématique choisie par le professeur.
5. L'examen écrit peut être remplacé par la rédaction d'une dissertation de 15 à 20 pages, pour autant que l'étudiant n'ait pas présenté une dissertation dans plus d'une autre discipline et pour autant que l'enseignant entre en matière.

**Crédits : 3 crédits**